

**Garde tes distances
le long de la voie!**

Face au train ou au
Littorail, tu joues toujours
perdant. Protège-toi !

www.transN.ch/securite





Le train est plus fort
que toi. Tu veux
vraiment le défier par
ton comportement
le long de la
voie ?

La voie ferrée, c'est dangereux, protège-toi, garde tes distances !

RAPPEL DE LA LOI SUR LA CIRCULATION ROUTIÈRE (LCR, RS 741.01 DU 01.10.2016)

Art 38 al 1

La voie ferrée doit être dégagée pour laisser passer les tramways ou chemins de fer routiers; la priorité leur sera accordée.

A pied ou en vélo? Le long de la voie ou à un passage à niveau? Tu ne peux pas gagner face au train ou au Littorail. Sois plus malin, garde tes distances.

Retrouvez les autres articles de lois et des conseils
sur notre page sécurité:

www.transN.ch/securite

